



## Arrêté d'insalubrité

-----  
Par Annemass

Bonsoir,

Voilà 3 semaines que j'ai signé le compromis de vente pour ma maison.

Et deux semaines après je revois en recommandé un arrêté d'insalubrité qui a été déposé au propriétaire par ses anciens locataires, je n'avais pas connaissance de cela et quand je lis l'arrêté on peut lire que sa remonte à 2019 ! Le propriétaire ne m'en avait pas parlé.

Que puis-je faire ?

Merci pour vos réponses

Bonne soirée

-----  
Par ESP

Bonjour

Il serait bon de préciser, car vous évoquez la vente de votre maison, puis un "propriétaire"!!!

-----  
Par Annemass

Bonjour,

Désolé je me suis mal exprimé

Je suis l'acquéreur de cette maison.

Cordialement